

La Communauté de Communes Terres du Haut Berry recrute :

Un Instructeur ou une instructrice du Droit des Sols

Cadre d'emploi d'adjoint technique à temps plein (titulaire ou contractuel), de technicien ou de rédacteur

La communauté de communes Terres du Haut Berry recherche un(e) agent chargé(e) de l'instruction des autorisations des droits des sols et du suivi du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), **à compter du 1^{er} août 2024**.

Définition du poste : instruire les autorisations des droits des sols (27h50) et suivre les procédures d'urbanisme opérationnel du PLUi (10h)

Missions :

Instruction des autorisations des droits des sols : permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme et autorisations de travaux, concernant des dossiers tant en zone urbaines, naturelles ou agricoles :

<ul style="list-style-type: none">• Lire et analyser différents types de plans et documents d'urbanisme• Appréhender un projet sur le terrain• Lancer les consultations et synthétiser les avis des experts• Vérifier la conformité des demandes d'autorisation du droit des sols• Suivre l'évolution de la réglementation• Accueillir le public, orienter les pétitionnaires	<ul style="list-style-type: none">• Proposer les autorisations et certificats d'urbanisme• Rédiger des actes de procédures et des décisions administratives• Conseils et assistance auprès des trente communes du territoire et des quinze communes de la Septaine• Assurer le lien entre le cabinet en charge du PLUi et les Elus• Mener à bien les procédures de modification/révision du PLUi• Assurer la partie administrative du pôle urbanisme : courrier, facturation, tableau de bord• Toutes autres tâches ponctuelles demandées par la Collectivité en cas de nécessité de service.
--	---

Conditions d'exercice :

Travail principalement en bureau

Horaires parfois irréguliers selon les réunions

Véhicule de service dans la mesure des disponibilités

Autonomie et responsabilités :

Respect des procédures et des délais réglementaires et rigueur dans la gestion des autorisations du droit des sols

Relations avec les élus, les personnes publiques associées, services et commissions intéressés pour lesquels un avis, accord ou décision est sollicité au titre de l'instruction (services déconcentrés de l'État, architecte des bâtiments de France, etc.)

Moyens techniques

Logiciels métiers, outils numériques, SIG, plans, cadastre

Situation fonctionnelle : rattaché(e) au chef du service Techniques

<p><u>Compétences requises</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaissance du fonctionnement administratif des collectivités• La connaissance du territoire serait un plus• Notion d'urbanisme	<p><u>Savoirs faire – savoirs être</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">• Capacité d'organisation• Aisance rédactionnelle• Capacité relationnelle, être à l'aise avec le public• Capacité de rigueur professionnelle et de disponibilité• Travail en équipe• Capacité à rendre compte
---	---

Temps de travail : 37h50 heures du lundi au vendredi (15 RTT par an)

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} août 2024

Lieu d'implantation du poste : Siège de la communauté de communes Terres du Haut Berry 31 bis route de Rians
18220 LES AIX D'ANGILLON

Les candidatures sont à adresser à :

M. le Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry

BP 70021 – 18220 LES AIX D'ANGILLON

ou par mail à l'adresse suivante : cecile.durreau@terresduhautberry.fr

avant le 11 juin 2024

Entretien avec le jury de recrutement mardi 18 juin 2024 après-midi

au siège social de la Communauté de Communes 31 bis route de Rians 18220 LES AIX D'ANGILLON